Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20260925-20260803-DE

Saint-Jean BRÉVELAY

Extrait du Registre des délibérations
du Conseil municipal
de la Commune de Saint Jean Brévelay

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un septembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Edouard Aguesse, sous la présidence de Monsieur Guénaël ROBIN, maire.

Convoqués : M. Guénaël ROBIN, M. Christophe DANO, Mme Gisèle HAYS, M. Eric NOUAILLE, Mme Viviane OLIVEUX, M. Alain HIVERT, Mme Julie GOFFINET, Mme Jocelyne PELTIER, Mme Christine BUTTIGIEG, Mme NDIAYE Astou, Mme Delphine GUILLO, M. Mathieu BOUBLI, Mme Marie PATARIN, M. Yoann BRIEN, M. Stéphane VAUZELLE, Mme Virginie HARDY, M. Yann LE BRETON, Mme Jennifer BATARD, M. Dylan MOREAU, M. Dimitry LAGLAYSE, M. Jean-Pierre LE POUËZARD, M. Jean-François LE BADEZET, Mme Gaëlle THEBAUD.

Absents excusés : Mme Gisèle HAYS, M. Christophe DANO, M. Yann LE BRETON, M. Yoann BRIEN, M. Stéphane VAUZELLE
Absente : Mme Jennifer BATARD
Pouvoirs : Mme Gisèle HAYS à Mme Viviane OLIVEUX, M. Christophe DANO à M. Alain HIVERT
Date de convocation : 14 septembre 2026
Nombre de Conseillers en exercice : 23
Présents : 17
Votants : 19
Secrétaire de séance : Mme Julie GOFFINET

Délibération n° 2026-08-03
Offres lot 14 – Equipements sportifs salle de la Métairie

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le rapport d'analyse des offres de prix du lot 14 – Équipements sportifs pour la salle de la Métairie.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal de retenir l'offre la mieux disante.

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 056-215602228-20260925-20260803-DE

				NÉGO		
Nom du fournisseur	Montant Total Base HT	Montant des Options HT	Montant Global HT (avant négo)	Montant Total Base HT	Montant des options HT	Montant Global HT (après négo)
NOUANSPORT	40 426,93 €	0,00 €	40 426,93 €	40 227,98 €	3 208,00 €	40 937,98 €
SPORT France	40 635,00 €	0,00 €	40 635,00 €	42 141,75 €		42 141,75 €
SDU	43 017,79 €	0,00 €	43 017,79 €	39 953,01 €	331,32 €	40 284,33 €
SPORT NATURE	44 116,99 €	0,00 €	44 116,99 €	43 341,30 €		43 341,30 €
CAMMA SPORT	45 865,48 €	0,00 €	45 865,48 €	47 498,29 €		47 498,29 €

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide
- D'attribuer le lot 14 à l'entreprise SDU au prix de 40 284,33 €.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Votants : 19	*Pour : 19*	*Contre : 0*	*Abstention : 0*

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Guénaël ROBIN.

MAIRIE DE SAINT-JEAN-BREVELAY * MORBIHAN *